

<https://www.inegalites.fr/evolution-nombre-allocataires-minima-sociaux>



Le nombre d'allocataires de minima sociaux enfin stabilisé

?

- Thèmes - Revenus - Pauvreté -



Date de mise en ligne : mercredi 20 décembre 2023

Date de parution : 15 octobre 2019

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Le nombre total d'allocataires de minima sociaux atteint 3,9 millions en 2022, selon nos estimations et d'après les données du ministère des Solidarités [1]. Il retrouve ainsi son niveau de 2019, après le pic lié à la crise sanitaire, mais il demeure très élevé, largement supérieur aux trois millions des années 2000.

Le nombre d'allocataires de minima sociaux, toutes prestations confondues, a fortement progressé entre 2010 et 2015, à la suite de la crise de 2008. Depuis 2015, son niveau semble relativement stable (hormis l'année 2020), autour de 3,9 millions, ce qui représente environ sept millions de personnes couvertes, enfants compris [2].

Lecture : 3,9 millions de ménages perçoivent un minimum social en 2022.

Source : ministère des Solidarités – © Observatoire des inégalités

[Graphique Données](#)

Ce chiffre global regroupe quatre principales prestations : le revenu de solidarité active (personnes pauvres de plus de 25 ans), l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits), l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse. Selon l'allocation, le nombre de personnes concernées n'a pas évolué de la même manière au cours du temps.

Jusqu'à la fin des années 2000, le nombre d'allocataires de minima sociaux stagnait autour de trois millions. La hausse de la pauvreté des adultes (concernés par le RMI puis le RSA) était compensée par la baisse de celle des plus âgés (allocataires du minimum vieillesse ou veuvage). La diminution du nombre de personnes âgées pauvres était liée en particulier à l'amélioration du niveau des pensions de retraite des femmes, du fait de la hausse de leur taux d'activité depuis les années 1970.

Le nombre d'allocataires du minimum vieillesse semble avoir atteint un plancher

Depuis le milieu des années 2000, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse semble avoir atteint un plancher et ne compense plus la montée du RSA. Les carrières professionnelles des femmes continuent à s'améliorer et elles sont donc moins nombreuses à toucher le minimum vieillesse, mais de plus en plus de salariés et salariées arrivent à l'âge de la retraite avec des pensions amputées par les effets de périodes d'inactivité, de chômage ou de temps partiel notamment. Depuis 2019, pour la première fois depuis le début des années 1990, on constate une augmentation du nombre de personnes touchant le minimum vieillesse, qui résulte pour partie de la revalorisation de son montant [3].

Le nombre de personnes qui touchent l'allocation de solidarité spécifique diminue depuis 2015, passant de 440 000 à 261 000 en mai 2023 sous l'effet de la [baisse du chômage de longue durée](#). À l'opposé, le nombre de ceux qui perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH) a progressé de manière continue depuis 20 ans, pour atteindre 1,2 million en juin 2023, soit deux fois plus qu'au milieu des années 1990. Une hausse qui s'explique par la revalorisation de ce revenu minimum, mais qui reflète aussi un retrait du marché du travail de personnes marquées physiquement. Pour partie, il s'agit d'un choix politique de traitement du chômage, les allocataires de l'AAH n'étant plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi.

Enfin, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 1,835 million en septembre 2023. Après un pic pendant l'épidémie de Covid-19, il est revenu à son niveau de 2019 et diminue depuis 2021 ce qui constitue une bonne nouvelle. Depuis 2020, il a baissé de 200 000. Notre modèle social a joué son rôle d'amortisseur. Sans les mesures de soutien public massif à l'activité pendant la crise sanitaire, la récession aurait fait basculer une grande partie de la

Le nombre d'allocataires de minima sociaux enfin stabilisé ?

population dans la pauvreté. Il ne faut pas oublier toutefois que ce chiffre demeure deux fois plus élevé qu'au milieu des années 1990.

La situation devient plus favorable, notamment du fait de l'amélioration de la situation du marché du travail depuis 2015. Cela ne doit pas faire oublier d'une part que pour beaucoup d'allocataires, les montants demeurent très faibles, de l'ordre de 530 euros et que d'autre part, un grand nombre de personnes n'y ont pas accès, notamment les moins de 25 ans. Enfin, le retour de l'inflation pèse sur le pouvoir d'achat des personnes qui perçoivent ces minima.

Lecture : 1,8 million de ménages perçoivent le RSA en septembre 2023.

Source : ministère des Solidarités – © Observatoire des inégalités

[Graphique](#) [Données](#)

Lecture : 1,3 million de personnes perçoivent l'allocation adulte handicapé en 2022.

Source : ministère des Solidarités – © Observatoire des inégalités

[Graphique](#) [Données](#)

Extrait de « [Le nombre d'allocataires de minima sociaux enfin stabilisé ?](#) », Centre d'observation de la société, 2 octobre 2023.

Photo / © Angèle Schmidt

[1] Pour de très nombreux détails sur le sujet, voir *Minima sociaux et prestations sociales*, ministère des Solidarités, septembre 2023.

[2] Les données portent sur des ménages, qui peuvent être composés de plusieurs personnes. En moyenne, on en compte 1,6 par foyer allocataire.

[3] Quand ce montant est réévalué, les personnes dont les revenus passe sous le plafond peuvent alors la toucher.